Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 045-214502080-20261005-DCM26_110-DE

VILLE DE MONTARGIS
Construit son avenir

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE DU 05 OCTOBRE 2026

OBJET : DELIBERATION DE PRINCIPE PERMETTANT LA PREEMPTION DE FONCIER POUR UNE NOUVELLE MAISON DES JEUNES

N° 26/110

Nombre de conseillers en exercice :
33

Nombre de présents :
29

Nombre de votants :
33

Date de convocation :
28/09/2026

Publiée le :
28/09/2026

Aujourd'hui le cinq octobre deux mil vingt-six, à dix-huit heures, heure légale, se sont réunis à l'Hôtel de Ville à la salle du Conseil, lieu habituel de séance, sous la présidence de M. Dominique COQUELLE, Maire de Montargis, les Membres du Conseil Municipal dont les noms suivent :

Présents : Madame Patricia SEINE, M. Serge POINTLANE, Mme Catherine HANSMETZGER, Mme Mélanie BARRAS, M. Jaky PERON, Mme Nathalie PEREIRA VIEIRA, M. Geoffroy BALZEAU M. Coriolan BLANCHARD, Mme Nathalie FOULGOT, M. Dominique COQUELLE, M. David LEVALLET, Mme Véronique PERLES, M. Fabrice DUVERGER, Mme Sophie GARNIER, Mme Axel LOISEL-BESNARD, Mme Nadège DESPRES, M. Maxime LAZREG M. Axel THOMAS, M. Fabrice ROY, M. Bruno NOTTIN, Mme Eline LEROY, Christophe BELABBES, M. Georges. KOUAME Mme Nathalie LEMOINE M. M. Benoit DIGEON, Mme Nelly DURY, M. Philippe VAREILLES, Mme Hassiba Oubraham, M. Dalip VEHAPI,

Absents Excusés : M. Côme DUNIS, Mme Laura COIS, Mme Caroline ORUS PLANA

Ont donné délégation de vote :

M. Côme DUNIS à M. Coriolan BLANCHARD
Mme Laura COIS à M. Axel THOMAS
Mme Caroline ORUS PLANA à Mme Mélanie BARRAS
M. Jean-Charles CEPISUL à M. David LEVALLET

-=-=-

M. Maxime LAZREG remplit les fonctions de secrétaire.

* * *

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 045-214502080-20261005-DCM26_110-DE

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 OCTOBRE 2026

OBJET : DELIBERATION DE PRINCIPE, PERMETTANT LA PRÉEMPTION DE FONCIER, POUR UNE NOUVELLE MAISON DES JEUNES

Le Maire expose le projet municipal consistant à développer l'offre de services au bénéfice des jeunes sur la commune. Il est envisagé d'étoffer le maillage des maisons des jeunes en implantant des structures dans des quartiers non pourvus.

Il apparait en conséquence nécessaire de saisir les opportunités foncières qui pourraient se présenter sur la Ville, permettant de concrétiser un projet plus adapté pour le service Jeunesse et Sports.

Le secteur des Closiers, pourrait être adapté. Mais il n'est pas exclusif et d'autres quartiers pourront susciter l'intérêt municipal.

Des Déclarations d'Intention d'Aliéner pouvant être présentées, il sera intéressant pour la ville de préempter, dans le but de concrétiser ce projet.

Vu l'avis de la commission Finances du 24 septembre 2026

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

-**DECIDE** d'acquérir, dès que l'opportunité se présentera, les biens immobiliers permettant de répondre aux objectifs ci-dessus énoncés.

-**AUTORISE** Monsieur le Maire à faire usage du droit de préemption à cet effet, ce dont il rendra compte.

Adoptée à l'UNANIMITE

0 Abstention

0 Contre

33 Pour

Maxime LAZREG
Secrétaire de séance

Dominique COQUELLE,
Maire de Montargis

Publié le :
Certifié exécutoire le :
ID :

d'Orléans peut être saisi par voie postale (28, rue de la Bretonnerie, 45057 ORLEANS Cedex 1) ou par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site Internet https://www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 045-214502080-20261005-DCM26_110-DE